



Litige achat auto salle de vente bretagne

Par **ferraribond**, le **28/02/2012** à **12:30**

Bonjour,

j'ai acheté une 206 le 23/01/2011, j'ai constaté le jour meme sur la route un probleme de train arriere,mon garagiste ma fourni un devis comme quoi l'essieu est à changer,j'ai contacté la salle des ventes ,ils m'ont invité à suivre leurs procedure,mais à ce jour toujours rien,moi je souhaitai le remboursement,puisque ce probleme n'etait pas signalé au controle technique,j'ai inssisté à obtenir une personne pour savoir ou en etait mon dossier,il mon dit que le service du diagnostic technique allait me contacter,trouvez vous cela logique,j'ai besoin de vous conseils,merçi à l'avance.